



## Opération de Développement Rural de Dalhem

### Compte rendu de la séance de consultation des associations

20 novembre 2023

---

#### Présents :

- **Pour la Commune :** Arnaud DEWEZ, Bourgmestre ; Jocelyne LEBEAU, Directrice générale ; Julia VOGTS, Agent relais
- **Pour la FRW :** Sarah PIRONT, Vincent LEGRAND et Sarah MAQUET, Agents de développement ;
- **Associations :** 18 associations représentées (40 personnes présentes)
  - Denier scolaire Warsage
  - Marcheurs alliance Warsage
  - Al Vile Cinse
  - Confrérie les amis de Jean de Berneau
  - La Renommée
  - ASBL Lu Sint-zu-Andrâ
  - Les Castors de Berneau – Club de Marche
  - ASBL Œuvres Saint Servais Berneau
  - Scouts Aubin
  - Jeunesse Aubinoise
  - Jeunesse de Warsage
  - Club foot royal Elan Dalhem
  - Œuvres catholiques de Dalhem
  - Confrérie Li Fricasseye as pom
  - ASBL le Dalhemois
  - Les enfants belges
  - Entraide et services de Dalhem
  - ASBL Foyer aubinois

## 1. Introduction

Arnaud Dewey remercie les participants pour leur présence et introduisent la soirée.

La Commune a lancé son Opération de Développement Rural (ODR), la volonté des élus est de faire participer la population à la définition d'une stratégie de développement de la commune et à la mise en place de projets. Une ODR est un processus participatif de longue haleine et la Commune disposera de 10 ans pour mettre en œuvre certains projets proposés par la population. Tous ces projets seront inscrits dans un programme qui, après l'aval du Gouvernement Wallon, permettra à la Commune de disposer de subsides pour réaliser certains d'entre eux.

Vincent Legrand présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune durant son Opération de Développement Rural. La FRW s'occupera de tout ce qui touche à la participation citoyenne et à l'animation des réunions.

## 2. Consultation des associations

Après l'explication d'une ODR, les associations sont répartis autour de trois table.

### a. Méthode de travail

Trois thématiques sont abordées au cours de la soirée, chacun avec un animateur de la FRW. Les participants sont invités à parler librement de la thématique abordé (la photo ci-dessous montre les trois thématiques) Les animateurs recueillent les avis des participants sur les trois thèmes suivants :

- Thème 1 : Les infrastructures
- Thème 2 : La vie au village
- Thème 3 : Les 3 C : coordination – coopération – communication.

#### Consignes

- Un thème propre à chaque table = rester dans le périmètre
- EN 25 min, il n'est pas possible de tout traiter ... pas de panique, d'autres complèteront

#### Infrastructures

- Utilisation des lieux publics
- Etat des infrastructures
- Problème de voisinage
- Nombre d'infrastructures
- Ressources matérielles
- Mobilité, accessibilité et signalisation

#### Les trois C

- Réunions entre associations
- Coopérations, évènements communs
- Concurrences, chevauchement d'activités
- Moyens de communication (interne et externe)
- Formation et encadrement
- Soutien et collaborations avec la Commune

#### Activités et publics

- Les activités régulières, ponctuelles et exceptionnelles
- Activités manquantes
- Implication des habitants
- Prise en compte du développement durable
- Projets rêvés, ambitions
- Bénévolat et relève
- Jeunes, personnes âgées, PMR,...

### b. Résultats de la consultation

Le présent compte rendu compile ci-dessous les informations collectées durant la réunion. Ces avis et remarques seront pris en considération lors de la confection du diagnostic partagé. Il se peut qu'on y trouve une information et son contraire.

### **3. Mot de la fin**

Pour terminer la soirée, Vincent Legrand présente les suites de l'ODR, invite les représentants des associations à participer aux réunion villagoise qui auront lieu durant le mois de décembre et janvier dans tous les villages de l'entité. Les participants sont invités à se tenir informés via le site web de l'Opération ( <https://www.pcdr-dalhem.info/> ) et à en faire la publicité auprès de leurs membres.

Le visuel d'invitation aux ateliers virtuels se trouve en pièce jointe de ce compte rendu.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Sarah Piront, Vincent Legrand et Sarah Maquet.

## Thème 1 : Infrastructure

3 sous-thèmes abordés : **Infrastructures et lieux publics, Accessibilité des infrastructures, Moyens de fonctionnement**

### Infrastructures et lieux publics

- *Infrastructures privées :*

Certaines associations n'ont pas de salle (ex : jeunesse Warsage (projet agrandissement de salle), Scout Neufchâteau, Club de marche – les castors de Berneau

Pour les jeunesse et les autres comités de fêtes, il y a surtout besoin d'un lieu de stockage (pour le moment le matériel de la jeunesse Aubinoise et Warsage se trouve dans plusieurs garages chez des particuliers) Pour leur de leurs fêtes annuelles des chapiteaux sont loués. La jeunesse de Heydt à cependant de plus en plus de mal à trouvé une prairie pour placer leur chapiteau.

A Neufchâteau une association c'est créé entre la jeunesse et les scouts pour construire un bâtiment avec un but locatif pour toute l'entité. Ils sont en phase de permis. Ils sont à la recherche de subsides (crowdfunding, subside fédération scout, ...)

**Deux grands problèmes collectifs sont le prix de l'énergie et l'âge et l'état des locaux.** Surtout lors de mauvais temps il y a un grand manque de locaux pour animer les jeunes (qui devienne de plus en plus nombreux)

Beaucoup de locaux doivent être rénover ou agrandi, il y a beaucoup de projet mais rarement les moyens pour mettre ceux-ci en action. Le cout de l'énergie pourrait être diminué par la rénovation des bâtiments cependant cela représente un grand cout à un moment et les associations n'ont pas les moyens.

La localisation des salles privées peuvent amène un revenu important pour l'association propriétaire. Cependant cela est une charge de travail non négligeable, nettoyage, gestion des location, problématique de nuisance sonore, ...

- *Infrastructures publiques :*

Il y a trop de clubs de sport par rapport au lieux disponibles (le club de Volley de Mortroux loue une salle dans les Fourrons)

Un projet de salle omnisport est en cours mais est très lent.

- *Lieux publics :*

Manque de communication si les servitudes sont utilisables ou non.

Il y a un manque de zones vertes accessible toute l'année pour y animer des enfants (tels que l'espace silence à Mortroux)

**Certains terrains communaux ne sont pas déminés partout et sont donc limité dans leur utilisation** (la fête d'Aubin se fait sur la moitié du terrain car le reste n'est pas déminé).

## Accessibilité des infrastructures

### *- Accessibilité PMR*

*Peu de locaux sont complètement accessible en PMR (soit complètement inaccessible soit les toilettes sont inaccessibles), en autre les locaux communaux.*

### *- Modes doux*

Il n'y a pas de liaisons cyclables entre les villages et donc peu de possibilité pour les jeunes de se rendre aux activités en vélo. De plus (surtout à Mortroux et Warsage) il y a peu d'éclairage et peu de passage pour piétons. Un autre problème général sur le territoire communal est la vitesse des automobilistes.

Un service de navette pourrait être mis en place.

### *- Stationnement*

Il y a généralement un manque de parking lors de grands évènements. Même si l'association prévoit des parkings les visiteurs se garent le long des routes, cependant c'est ASBL qui après doit rendre des comptes, ils sont tenus responsable.

D'autre part à la Renommé à Dalhem, leurs places de parking privé sont utilisées pour les commerces à l'alentour. Cela fait souffrir l'ASBL, cependant s'il se plaine ils vont diminuer leur réputation

### *- Signalisation*

Il y a un manque de matériels de signalisation mis à disposition par la commune lors d'évènements. Par exemple chaque année lors de la fête à Dalhem un camion veut traverser le village.

## Moyens de fonctionnement

### *- Matériel*

L'obligation d'utiliser des Ecocup est bien vu mais très compliquer en mise en œuvre. Leur location et nettoyage est très couteux pour les associations. Il est proposé que ce soit géré par la commune pour aider les associations.

La location de grand chapiteau est très couteuse pour les associations, il y a-t-il une possibilité de le faire avec la commune mais ceux-ci sont généralement trop petit. Pour une location de 5 jours les comités doivent dépenser 2 mille 200 €. La location de cati cabine est également un grand cout lors d'événements.

Il y a la possibilité de louer du matériel à Blegny-Mine mais l'information n'est pas toujours connue. Il serait intéressant de regrouper toutes les bonnes adresses de locations et se les partager entre association.

La commune met à disposition des conteneurs poubelles ce qui est très pratique.

### *- Demande d'autorisation et norme à respecter*

Les demandes faites aux communes sont souvent liées à beaucoup de papier. Il y a une demande de simplifier celle-ci.

Une problématique sont également les normes qui changent régulièrement et auquel les associations doivent se tenir, tels que les plans de premier secours, certificats médicaux pour les cuisines, lave-vaisselle etc. Ces coûts représentent une grande charge pour les bénévoles et une perte de bénéfice

(S'il n'y a pas de restauration il y a une perte de bénéfice). De plus tous ces systèmes sont une grande responsabilité pour les bénévoles.

Une demande est de centralisé tout cela à la commune ou (surtout les petites association) pourrait retrouver toutes les informations dont ils ont besoin.

## Thème 2 : les 3 C

3 sous-thèmes abordés : Communication - Coopération – Coordination

### Communication :

- *Moyens de communication utilisés :*

Pratiquement toutes les associations gèrent leur communication avec les mêmes supports :

En interne :

- Whats'app, page Face Book, Boîte mail... et bien sûr le téléphone.
- Certaines associations plus spécifiques (ex : clubs de foot) ont des plateformes particulières avec accès aux membres via code d'entrée individuel et notifications. Cela permet de connaître par exemple le calendrier des matchs.

En externe afin de communiquer sur leurs évènements :

- L'usage également des réseaux sociaux mais aussi les supports papiers : toutes boîtes, flyers, affiches,
- Un usage de certains journaux publicitaires comme le « Visé Magazine »



Lors d'événements plus importants à dimension qui dépasse le territoire de l'entité, certaines associations utilisent les journaux, la radio, ...

L'usage du bulletin communal est aussi beaucoup utilisé mais celui-ci demande une procédure plus exigeante (dépôts des infos 3 mois à l'avance).

Certaines associations bénéficient d'une association « coupole » comme les fédérations de marche qui les aide dans leur publicité.

### Coopération :

Il n'y a pas de réunions « inter-associations » sur le territoire. Il arrive que lors d'une fête de village plusieurs comités s'activent mais chacun dans sa spécificité.

« Les bénévoles, on se les prêtent ! » Très souvent de l'aide est fournie entre associations d'un même village (donnant-donnant). Les bénévoles d'une association vont aider une autre lors de sa manifestation et vice et versa. La pénurie de bénévoles pour certaines associations est un réel souci.

Les bénévoles sont aussi en voie d'extinction !

*Une proposition : Il serait intéressant d'organiser 1 X / an ou tous les 2 ans une foire aux associations. On rassemblerait toutes les associations au même endroit. Elles se présenteraient dans un stand et la population serait inviter à venir découvrir les nombreuses associations et faire leur marché « culturel,*

*sportif, folklorique, humanitaire, .... Ce serait aussi l'occasion d'essayer de recruter de nouveaux bénévoles. Les nouveaux habitants seraient particulièrement mis à l'honneur afin de les intégrer dans le tissu associatif dalhemois.*

La Police est appréciée lors de gros événements pour régler la circulation et le stationnement dans le village.

D'une manière générale le soutien et la coopération avec la Commune est appréciée.

Prêt de matériel, de chapiteaux, container à déchets, signalisation, mobilier, sono, ...

Mais l'évolution de cette coopération se complexifie avec le temps. Il faut remplir de plus en plus de papiers pour bénéficier d'un soutien public ou tout simplement pour être autorisé à faire une manifestation.

Pour le prêt de matériel, la procédure est lourde et parfois trop lente (on reçoit l'accord fort tard et cela arrive que l'on doive réagir en urgence car tout le matériel n'a pas été octroyé.

*Une proposition : Ne serait-il pas utile de créer une structure plus souple et rapide « para-communale » (espèce de régie communale) qui gèrerait le prêt de matériel communal*

*Une autre demande serait la mise à disposition d'un chapiteau communal plus grand (il n'en existe plus à la Province et dans le privé, les coûts sont très élevés)*

De manière générale, la gestion d'une association devient de plus en plus compliquée (Gestion financière, juridique, sécurité, ...) Avec souvent des modifications avec des délais qu'il n'est pas toujours facile à tenir.

*Une proposition : Des formations « gestion d'une association » pourraient organisées par la Commune au profit des associations locales pourraient être mises en place afin d'améliorer les compétences des différents administrateurs en matière comptable, juridique, sécurité-incendie, administrative, ...*

Au niveau des jeunesse, c'est un peu chacun chez soi, il serait peut-être intéressant de créer plus d'activités ensemble entre les différentes jeunesse.

#### Coordination :

Il y a 1 coordination pour les troupes théâtrales organisée par l'Echevine 1 X/an. Une coordination plus générale serait peut-être souhaitable pour confirmer le calendrier annuel des grosses manifestations sur le territoire.

*Proposition : Il serait intéressant de le faire pour l'ensemble des associations du grand Dalhem. Ce serait aussi l'occasion pour les nouvelles initiatives de s'insérer dans un agenda déjà bien chargé.*

### Thème 3 : les activités actuelles et la vie dalhemoise

5 sous-thèmes abordés : participation, lien association et vie villageoise, types d'activités organisées, développement durable et projets futurs.

#### Participation :

- *Etes-vous satisfaits de la participation des citoyens aux évènements/activités que vous proposez ?*

Ce sont souvent les mêmes personnes qui reviennent. Tout le monde devrait pouvoir venir à tous les évènements. On remarque que quand les activités sont gratuites, il y a plus de participants.

Les marcheurs expriment le fait que leurs évènements fonctionnent très bien mais que depuis le Covid, ils ont tout de même moins de participants. D'autres marches « pirates », non reconnues par la Fédération, font concurrence, mais le nombre de participants aux marches reste stable et a même tendance à augmenter.

Les scouts mentionnent que leurs infrastructures sont trop petites et ne peuvent accueillir toutes leurs activités. Les enfants sont donc contraints d'être dehors en hiver, certains parents refusent qu'ils participent aux activités durant cette période. Parfois, certains enfants ne reviennent pas au printemps. Pourtant, il y a de plus en plus d'animés au fil des années.

Globalement les associations sont satisfaites du nombre de participants à leurs activités. Certains font cependant remarquer que peu de gens du village s'investissent dans leur association. D'autres disent remarquer une certaine instabilité dans le nombre de participants.

- *Quels sont les freins à la participation des villageois ?*

Le fait de devoir payer frêne les gens à participer. Or, pour faire fonctionner les associations (payer les frais entre autres), il faut récolter des fonds. Il est exprimé le fait que beaucoup d'activités organisées sont accessibles gratuitement (notamment les « soirées »), mais que les services tels que les boissons et la nourriture sont payants. Cela permet de récolter des fonds et de laisser tout le monde accéder aux festivités.

Certains trouvent cela dommage de devoir faire payer des cotisations pour subsister, des subsides de la commune pourraient être les bienvenus pour rendre les activités plus accessibles à tous. Des subsides sont également demandés pour pouvoir organiser plus d'évènements.

Une association possède deux salles. L'une d'entre elles est parfois mise à disposition gratuitement pour d'autres associations ou particuliers qui manquent de moyens.

Plusieurs associations sont d'accord sur le fait que le démarchage fonctionne, mais cela prend du temps.

Plusieurs villages comme Warsage et Feneur sont devenus des cités dortoirs. Les jeunes parents nouvellement installés dans ces villages travaillent en dehors de la commune et envoient leurs enfants dans des écoles en dehors de leur village voire de la commune. Ces personnes participent très peu à la vie associative de Dalhem.

Il est suggéré que les nouveaux arrivants dans la commune sont peu au courant des activités proposées sur le territoire. En effet, certains représentants d'associations entendent les nouveaux arrivants dirent qu'ils pensent que « c'est mort ». Pourtant, un agenda des activités est proposé dans le bulletin communal. La plupart des associations présentes y publient leurs activités. De plus, certains distribuent même des toutes-boites et accrochent des affiches à leurs frais.

Il est également mentionné que les évènements se chevauchent de temps en temps. En effet, plusieurs organismes proposent de nouvelles activités (comme la Saint-Patrick), ce qui fait grossir l'offre d'activités. Certains pensent que les évènements se font concurrence, d'autres pensent qu'il est rare que des évènements qui se passent en même temps attirent le même public et qu'il n'y a donc pas de réelle concurrence.

Beaucoup de jeunes sont contraints de quitter la commune ou leur village natal à cause des loyers trop élevés. Ils continuent cependant, pour la plupart, à s'investir dans les activités de leur village natal et de leur commune. Certains font de longs trajets pour participer aux évènements. Il est possible qu'à l'avenir les jeunes qui partent de la commune ne s'investissent plus dans les associations de Dalhem à cause des distances à parcourir entre leur domicile et celles-ci.

- *Quelles sont les solutions pour renforcer la participation ?*

Il est proposé d'organiser un cortège festif une fois par an qui passe chez les nouveaux arrivant dans les villages et offre un verre pour permettre aux nouveaux de se sentir accueillis dans le village.

Il est proposé d'organiser un « salon » de l'association. Toutes les associations tiendraient un stand durant une journée et les habitants de la commune pourraient venir se renseigner auprès des associations qui les intéressent ou découvrir des associations qu'ils ne connaissent pas encore. Cela a déjà été organisé mais toutes les associations n'étaient pas présentes.

Il faudrait rendre les lieux où sont organisés les évènements plus accueillants. Il manque souvent du parking, cela frêne les gens à se déplacer. Certains organisent leurs évènements dans des petits chapiteaux, cela rend les évènements en question moins accueillants selon eux.

Des aménagements obligatoires pour PMR ont été installés durant les évènements par les jeunesse et les scouts notamment.

- *L'aide bénévole que vous recevez est-elle suffisante ?*

Le constat global est qu'il y a un manque de bénévoles et que ceux-ci prennent de l'âge.

Beaucoup d'associations s'entraident au niveau de la main d'œuvre nécessaire pour la bonne tenue d'un évènement. Lorsqu'il y a un bar notamment, les associations demandent de l'aide chez leurs associations voisines.

Le foot de Dalhem collabore avec des personnes devant réaliser des travaux d'intérêt général. Ils avaient un manque de bénévoles et ont trouvé cette solution qui marche très bien depuis 4 ans. Le travail dure entre 6 et 8 heures par jour, c'est une vraie aide, notamment pour servir au bar.

Une unité scoute manque d'animateurs, ils ont donc recréé une cellule animation avec d'anciens animateurs qui soutiennent les jeunes animateurs quand ceux-ci ont des empêchements.

- *Les néerlandophones participent-ils à vos activités ?*

Pour la plupart des néerlandophones installés dans la commune, la langue n'est pas une barrière. En effet, la plupart sont bilingues. Pourtant, peu d'adultes néerlandophones s'investissent dans les associations. La plupart des néerlandophones investis sont des enfants.

**Types d'activités organisées :**

- *Quels types d'activités organisez-vous et à quelle fréquence ?*

Sur la commune de Dalhem, on retrouve des activités de tous types. Il y a beaucoup d'évènements festifs, culturels, créatifs et sportifs. Quelques exemples d'activités proposées : brocantes, marche aux lampions, repas, location de salle, marches, pièces de théâtre, fêtes de village, bals des jeunes, concerts, spectacles de marionnettes, Saint-Jean, Saint-Patrick, jumelage, stages communaux, tournois de pétanque, courses de caisses à savon, marché de Noël, marche Halloween, chasse aux œufs à Pâques, ...

La jeunesse de Warsage organise deux grosses fêtes chaque année : un marché de Noël et un évènement en été. La fête marche de mieux en mieux, le nombre de participants a doublé en un an.

Durant deux week-ends d'affilée, la jeunesse d'Aubain organise des évènements comme une soirée « Safari », un rallye pédestre ou encore des jeux inter quartiers.

**Développement durable :**

- *Comment prenez-vous en compte le développement durable dans vos activités quotidiennes ?*

Aucune réponse n'est obtenue au premier abord. L'animatrice demande alors si les écocup sont utilisés durant les évènements. Plusieurs répondent qu'ils sont contre, ils ne trouvent pas cela hygiénique. Une association se fourni en éco-cups auprès de son brasseur ou engage une entreprise privée.

Les jeunesse aimeraient utiliser des éco-cups pour respecter l'obligation d'arrêter l'utilisation de gobelets à usage unique entrée en vigueur en septembre 2023. Ils n'ont pas les moyens de les acheter eux-mêmes et proposent donc de les faire passer de jeunesse en jeunesse. En effet, aucune fête organisée par les jeunesse de la commune ne tombe en même temps. Ils aimeraient que la commune mette à disposition ces écocup et que les jeunesse n'aient plus qu'à payer le nettoyage de ceux-ci. Ils estiment avoir besoin de 13 000 gobelets par évènements. Ils ne peuvent utiliser les gobelets qu'une seule fois et ne peuvent les laver aux mêmes. Un processus de stérilisation doit être respecté pour pouvoir les réutiliser.

D'autres associations utiliseraient également des éco-cups si la commune en mettait à disposition. Ils proposent de faire imprimer des écocup avec le logo de la commune.

Le foot de Dalhem a acheté ses propres écocup grâce à l'aide d'un sponsor. Ils ne doivent pas les stériliser et les lavent simplement comme des verres. Ils n'organisent pas de très gros évènements qui nécessitent des milliers de gobelets.

Une autre association reçoit une aide de la province qui fournit les écocup et l'association paye juste le lavage.

Les scouts d'Aubin ont le projet de faire construire un nouveau local (en collaboration avec la jeunesse notamment). Ce projet a été pensé pour récupérer un maximum de matériaux déjà utilisés. Ce projet est en cours depuis plusieurs années. Pour l'instant, un permis a été demandé à la Région wallonne et n'a pas encore été accordé.

Certaines associations utilisent autant que possible des produits locaux. Elles essayent de trouver un juste milieu entre consommation locale et rentabilité. La consommation locale pourrait être encouragée par la commune au travers de subsides.

#### Projets futurs :

- *Quels sont vos projets futurs rêvés et quelles sont les conditions à leur réalisation ?*

Certaines associations présentes ont plus de cent ans. Les évènements organisés sont plutôt répétitifs.

Il y a beaucoup de montage et de démontage de chapiteaux tout au long de l'année sur la commune. Quelqu'un se demande s'il ne serait pas judicieux de « construire » un chapiteau communal qui resterait en place ? Une friche présente derrière l'église d'Aubin, près du foyer aubinois, pourrait servir à la construction d'un local.

#### Question subsidiaire :

- *Vous êtes probablement venu à la réunion d'aujourd'hui avec un but, une idée en tête, avez-vous pu vous exprimer comme vous le souhaitiez sur les sujets qui vous tiennent à cœur ? Si non, vous avez la parole, exprimez-vous.*

- 1) Pour modifier les statuts au Moniteur belge, cela coûte 1 500 euros. Une association reporte le plus possible le changement des statuts (et est donc dans l'illégalité), pour ne pas payer cette somme à chaque fois qu'un membre est remplacé. Ce genre d'injustice rajoute une pression aux organisateurs d'évènements qui ne comprennent pas pourquoi les instances administratives sont aussi déconnectées de la réalité.
- 2) Les bracelets permettant de faire la différence entre les moins de 18 et les plus de 18 ans (pour distinguer le type d'alcool qui peut être vendu) ne fonctionnent pas. Les jeunes demandent à leurs amis plus âgés de leur acheter de l'alcool fort au bar.
- 3) Certaines associations n'ont pas assez d'espace dans leurs salles (doivent installer systématiquement des chapiteaux à l'extérieur pour agrandir la salle. Il est suggéré d'organiser un réseau des associations pour favoriser l'entraide.
- 4) La jeunesse de Warsage est inquiète de ne pas voir son comité administratif se renouveler. Les membres de ce comité ont tous plus de 70 ans et vont probablement quitter le comité bientôt. Les jeunes ne trouvent personne qui aimerait s'investir, ils sont inquiets de voir leur asbl mise à mal à cause d'un manque de soutien administratif.
- 5) Pour certaines associations, l'enlèvement des immondices leur coûte le même prix qu'à un indépendant. Elles aimeraient payer le même prix qu'un habitant vu qu'elles n'ont pas de grosses rentrées financières leur permettant de payer ces taxes.
- 6) Aménagement d'un bois communal en forêt pédagogique pour enfants à Berneau, rue du Viaduc.